

# Fonds de revenu 100.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de revenu 100 a enregistré un rendement de 1,7 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les rendements des obligations à court terme, qui évoluent en sens inverse des prix, ont baissé au cours du trimestre. La sous-pondération des obligations provinciales et la surpondération des obligations de sociétés ont freiné le rendement relatif.

Les obligations à rendement élevé ont clôturé le trimestre en territoire positif. La sélection dans les secteurs de soins de santé et les médias a été récompensée, bien que la sélection dans les secteurs de services publics et de l'énergie ait connu moins de succès.

## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-0,2	1,7	2,0	1,7	7,1	2,8	1,6	1,6	3,1	06/08/11	4,8	6,1	-9,5	-1,8	7,3

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds de revenu 20/80.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de revenu 20/80 a enregistré un rendement de 2,5 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les rendements des obligations à court terme, qui évoluent en sens inverse des prix des prix, ont baissé au cours du trimestre. La sous-pondération des obligations provinciales et la surpondération des obligations de sociétés ont freiné le rendement relatif.

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé, en grande partie en raison de la faiblesse des actions américaines dans un contexte de guerre commerciale imminente. Les allocations mondiales à faible volatilité ont largement surperformé, les actions à faible volatilité et les actions de valeur ayant été favorisées par les investisseurs en quête de sécurité.

# Fonds de revenu 20/80.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-0,2	2,5	3,5	2,5	9,8	4,6	4,3	3,0	4,1	06/07/17	8,6	6,5	-7,8	2,5	5,5

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds prudent de revenu mensuel.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commençons à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds prudent de revenu mensuel a enregistré un rendement de 2,5 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les rendements des obligations à court terme, qui évoluent en sens inverse des prix des prix, ont baissé au cours du trimestre. La sous-pondération des obligations provinciales et la surpondération des obligations de sociétés ont freiné le rendement relatif.

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé, en grande partie en raison de la faiblesse des actions américaines dans un contexte de guerre commerciale imminente. Les allocations mondiales à faible volatilité ont largement surperformé, les actions à faible volatilité et les actions de valeur ayant été favorisées par les investisseurs en quête de sécurité.

# Fonds prudent de revenu mensuel.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-0,4	2,5	3,9	2,5	10,6	5,3	5,9	3,7	4,3	06/12/08	10,4	7,4	-7,1	5,3	4,3

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds de revenu 40/60.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de revenu 40/60 a enregistré un rendement de 2,8 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé, en grande partie en raison de la faiblesse des actions américaines dans un contexte de guerre commerciale imminente. Les allocations mondiales à faible volatilité ont largement surperformé, les actions à faible volatilité et les actions de valeur ayant été favorisées par les investisseurs en quête de sécurité.

Les rendements des obligations à court terme, qui évoluent en sens inverse des prix des prix, ont baissé au cours du trimestre. La sous-pondération des obligations provinciales et la surpondération des obligations de sociétés ont freiné le rendement relatif.

# Fonds de revenu 40/60.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-0,4	2,8	4,6	2,8	12,0	6,1	6,7	4,2	4,8	06/09/01	12,4	6,7	-6,2	6,8	3,2

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds équilibré 60/40.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds équilibré 60/40 a enregistré un rendement de 1,4 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les actions canadiennes ont été récompensées au premier trimestre. La sélection dans les secteurs des services financiers, des matériaux et des biens de consommation de base a ajouté de la valeur. La surpondération dans le secteur des matières premières a été récompensée, car le secteur a inscrit un rendement supérieur.

Les actions américaines ont chuté, car les investisseurs se sont retirés des actions de croissance plus risquées. Dans ce contexte, les actions de valeur et à faible volatilité ont été les plus performantes.

# Fonds équilibré 60/40.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-1,5	1,4	3,9	1,4	11,5	7,0	9,7	5,5	5,4	06/04/20	15,5	10,1	-9,3	10,8	7,4

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds équilibré de revenu mensuel.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds équilibré de revenu mensuel a enregistré un rendement de 2,2 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont progressé malgré les préoccupations au sujet des droits douaniers imposés par les États-Unis. La surpondération des obligations à moyen terme a contribué au rendement, car les taux de rendement (qui évoluent à l'inverse des prix) des obligations à court terme ont augmenté.

Les marchés boursiers mondiaux ont reculé, en grande partie en raison de la faiblesse des actions américaines dans un contexte de guerre commerciale imminente. Les allocations mondiales à faible volatilité ont largement surperformé, les actions à faible volatilité et les actions de valeur ayant été favorisées par les investisseurs en quête de sécurité.

Les obligations à rendement élevé ont clôturé le trimestre en territoire positif. La sélection dans les secteurs de soins de santé et les médias a été récompensée, bien que la sélection dans les secteurs de services publics et de l'énergie ait connu moins de succès.

# Fonds équilibré de revenu mensuel.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-1,0	2,2	4,6	2,2	12,8	7,1	9,5	5,4	5,4	06/09/28	15,7	7,9	-5,0	12,0	1,6

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds de croissance 80/20.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de croissance 80/20 a enregistré un rendement de 0,8 % pour le trimestre.

Les actions canadiennes ont été récompensées au premier trimestre. La sélection dans les secteurs des services financiers, des matériaux et des biens de consommation de base a ajouté de la valeur. La surpondération dans le secteur des matières premières a été récompensée, car le secteur a inscrit un rendement supérieur.

Les actions américaines ont chuté, car les investisseurs se sont retirés des actions de croissance plus risquées. Dans ce contexte, les actions de valeur et à faible volatilité ont été les plus performantes.

Les grandes entreprises américaines ont connu des ventes massives au cours du trimestre, les investisseurs recherchant la sécurité dans un contexte de guerre commerciale imminente. Une inclinaison vers les actions de valeur et une sous-pondération du secteur des technologies de l'information ont été récompensées.

# Fonds de croissance 80/20.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-2,1	0,8	4,1	0,8	12,1	8,4	12,4	6,7	6,0	06/10/27	19,1	11,4	-8,4	14,6	7,1

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

# Fonds de croissance 100.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Un message de SEI aux investisseurs

À la fin du trimestre, l'accent a été mis sur le décret exécutif du président Trump des États-Unis qui imposait de vastes droits de douane sur les importations américaines, semant ainsi les graines d'une guerre commerciale imminente et jetant les marchés financiers dans le chaos. Étonnamment, le Canada n'a pas été confronté à des droits de douane supplémentaires dans le cadre de l'annonce du 2 avril. Les droits de douane actuels sur l'aluminium, l'acier et les produits énergétiques, ainsi que les droits de douane promis sur le bois d'oeuvre et les produits pharmaceutiques posent un risque important en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les industries canadiennes.

En bref, les perspectives sont très préoccupantes. Les indicateurs de sentiment économique se sont détériorés au Canada. Même si le marché intérieur du travail était encore dans une situation raisonnable au dernier rapport, il est fort possible que nous commencions à voir une détérioration plus importante des données économiques solides au cours des prochains mois.

Que doivent faire les investisseurs ? Il n'est pas du tout clair quelles seront les répercussions à long terme sur le rendement relatif entre les États-Unis et le reste du monde. À notre avis, les investisseurs ne devraient pas miser lourdement sur les résultats de leurs portefeuilles. La diversification est un principe fondamental de la réussite des placements. Peu importe ce que l'on peut penser de la position actuelle du gouvernement des États-Unis à l'égard du Canada et du reste du monde, les sociétés américaines représentent de loin la plus grande part des indices boursiers mondiaux, comme l'indice MSCI ACWI. Réduire massivement l'exposition aux actions américaines reviendrait à s'éloigner significativement de la diversification, à un moment où les incertitudes géopolitiques et économiques rendent cette dernière plus essentielle que jamais.

La guerre commerciale devrait dominer les manchettes des médias dans un avenir proche, mais il est toujours bon de garder l'œil ouvert aux surprises potentielles, car plus nous sommes préparés, plus nous avons de chances de maintenir une stratégie d'investissement.

**Il est toujours recommandé de garder un œil sur les surprises potentielles, car plus nous sommes bien préparés pour celles-ci, plus nous avons de chances d'adopter une stratégie de placement.**

## Commentaire sur le marché

La Banque du Canada (BdC) a continué de réduire les taux d'intérêt au cours du premier trimestre et, à l'exception des actions américaines, les marchés financiers se sont raisonnablement bien comportés jusqu'à la fin mars. D'autres baisses des taux d'intérêt et une hausse de l'aversion au risque liée aux échanges commerciaux ont soutenu les rendements obligataires tout en pesant sur les actions américaines à rendement élevé et nord-américaines.

Le marché obligataire canadien a encore une fois généré de bons rendements grâce à la croissance et aux préoccupations liées à la guerre commerciale. Les obligations indexées sur l'inflation se sont mieux comportées, tandis que les rendements des titres américains à rendement élevé ont été modérés, car les écarts de taux se sont élargis en raison des préoccupations croissantes au sujet de l'incidence potentielle des droits de douane.

Les rendements des actions canadiennes ont été décevants, mais elles ont réussi à terminer le trimestre en territoire positif malgré les menaces commerciales croissantes de l'administration Trump. Le secteur des matériaux a inscrit un rendement supérieur au cours du trimestre et des 12 derniers mois grâce à la hausse des prix des métaux précieux. Le secteur des services publics, sensible aux taux d'intérêt et relativement défensif, s'est également bien comporté. Les secteurs des soins de santé et de la technologie ont été les secteurs les moins performants au premier trimestre.

Bien que le taux de chômage du Canada ait continué d'augmenter au début de 2025, l'économie a tout de même réussi à faire mieux que ce à quoi s'attendaient de nombreux observateurs. Cependant, la croissance est restée inférieure à la moyenne et les inquiétudes au sujet de la faible croissance de la productivité ont persisté. Bien que la baisse de l'inflation ait permis à la BdC de continuer d'abaisser sa cible de taux d'intérêt, la guerre commerciale mondiale de l'administration Trump pourrait entraîner le Canada dans une récession en 2025 tout en rendant plus difficiles les décisions de politique monétaire si les droits de douane entraînent une hausse de l'inflation.

## Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de croissance 100 a enregistré un rendement de 0,5 % pour le trimestre.

Les actions canadiennes ont été récompensées au premier trimestre. La sélection dans les secteurs des services financiers, des matériaux et des biens de consommation de base a ajouté de la valeur. La surpondération dans le secteur des matières premières a été récompensée, car le secteur a inscrit un rendement supérieur.

Les actions américaines ont chuté, car les investisseurs se sont retirés des actions de croissance plus risquées. Dans ce contexte, les actions de valeur et à faible volatilité ont été les plus performantes.

Les grandes entreprises américaines ont connu des ventes massives au cours du trimestre, les investisseurs recherchant la sécurité dans un contexte de guerre commerciale imminente. Une inclinaison vers les actions de valeur et une sous-pondération du secteur des technologies de l'information ont été récompensées.

# Fonds de croissance 100.

Commentaire trimestriel, Q1 2025 — catégorie F



## Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2024	2023	2022	2021	2020
-2,5	0,5	4,6	0,5	13,2	9,8	14,8	7,8	6,4	06/04/27	22,6	12,6	-8,2	18,0	7,5

**Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.**

**Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site [seic.com](https://seic.com).**

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à [sedarplus.ca](https://sedarplus.ca). Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.